

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit International de Canot à Glace inc., tenue le mardi 8 décembre 2009 à 18h30 au bureau du Carnaval de Québec (290, rue Joly, Qc).

Sont présents lors de cette rencontre :

Les administrateurs :

Pierre de Savoye, président et représentant de la CBPA
Éric Boudreau, vice-président et représentant du GDG
Jean Pelletier, secrétaire-trésorier et représentant de la CCC
Patrick Gagné, représentant substitut de la CCC
Jean-Philippe Grenier, représentant du TRE
Maude Richard, représentante substitut du TRE
Yves Gilbert, représentant de l'ACCGQ

Les invitées :

Michèle Moffet – Communications
Mylène Paradis, contractuelle TREX

Sont absents lors de cette rencontre :

Les administrateurs et substituts :

Anie Harvey, représentante de la GTCC
Serge Bergeron, représentant substitut de la GTCC
Christian Ross, représentant substitut de la CBPA
Marc-Antoine D'Amours, représentant substitut du GDG
Jean Anderson, représentant substitut de l'ACCGQ

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour : présentation et adoption
3. Procès-verbal du 10 novembre 2009 : adoption
4. Facturation des membres du CICG
5. Devis de course et comité d'accréditation : suivi
 - a) dépôt des devis : échéance le 1^{er} novembre
 - b) validation de conformité : échéance le 15 novembre
 - c) publication : échéance 1^{er} décembre
6. Saison 2010 :
 - 6.1. Objectifs 2010 : rappel
 - 6.2. Plan de communication : suivi
 - 6.2.1. dépliant et affiche : suivi
 - 6.2.2. projet NovaFilm-RDS : suivi
 - 6.2.3. autre projet de pub commune : suivi
 - 6.2.4. lancement de la saison : responsable, médias, médailles, tuques...
 - 6.3. Règlement du dépliant : proposition

7. **Inscription en ligne : suivi**
 - a) **délai de mise en opération : devis accrédités, feuille d'invitation validée**
 - b) **procédure d'accès des canotiers, avec identifiant et mot de passe via ACCGQ**
 - c) **procédure d'accès des organisations locales**
 - d) **remboursement du test PayPal via Editechnique**
 - e) **paiement de WebTélécom**
8. **Flambeau olympique : suivi**
9. **Formation aux sous-expérimentés : suivi**
 - a) **cv des postulants**
 - b) **sélection des instructeurs**
 - c) **convention à signer avec les instructeurs**
 - d) **publication de la liste des instructeurs sur le site web**
10. **Commissaire à la Coupe des Glaces :**
 - a) **simplification de la pesée des canots**
 - b) **nominations**
11. **Nouvelles de l'ACCGQ**
Accès au fleuve
12. **Calendrier 2010 : suivi**
13. **Désignation d'une présidence, d'une vice-présidence et d'un secrétaire-trésorier**
14. **Varia :**
15. **Levée de la séance**

La séance débute à 18h40

1. Ouverture de la séance

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Éric Boudreau, appuyé par Jean-Philippe Grenier, l'ordre du jour est adopté.

3. Procès-verbal du 10 novembre 2009

Sur proposition de Jean Pelletier, appuyé par Éric Boudreau, le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2009 est adopté.

4. Facturation des membres du CICG

Le président rappelle aux administrateurs que chaque organisme membre du CICG a reçu une facture pour sa cotisation annuelle de 500 \$. Dans le cas des quatre organismes fondateurs ayant prêté une somme au CICG, ce prêt est réduit de 500\$ en règlement de la cotisation courante. Le résiduel du prêt de chacun des quatre organismes en cause, est maintenant de 416,66 \$.

5. Devis de course et accréditation

Le carnaval et la Grand Traversée ont maintenant déposé leur devis de course. Le Comité d'accréditation va maintenant procéder à l'examen de l'ensemble des cinq devis. Il fera rapport au président pour le 15 décembre.

Par ailleurs, il est convenu que la date limite pour une réservation en ligne pour les soupers, sera de 5 jours avant la date du souper. Le président verra à faire ajuster en conséquence la programmation du SGCG.

6. Saison 2010

6.1. Objectifs 2010 : rappel

Le président rappelle les objectifs 2010.

6.2. Plan de communication

6.2.1. Dépliant et affiche : suivi

La directrice des communications, Michèle Moffet, informe les membres du conseil d'administration que le coût d'impression de 6 000 déliants sera de 1085 \$ plus taxes. Reste à obtenir l'aval des organisations locales.

6.2.2. Projet NovaFilm-RDS : suivi

Éric Boudreau informe les membres du conseil d'administration qu'il a obtenu de NovaFilm une soumission pour un pilote totalement professionnel, tout inclus avec narration professionnelle, à partir du matériel de 2009. Il informe aussi avoir reçu une soumission pour la production de cinq épisodes en 2011, pour chacune des cinq courses.

Pour la production d'une série de cinq épisodes, le coût soumis avoisine les 36 000 \$, tout inclus de la captation sur place à la production finale. Divisé en 6, cela représente 6 000 \$ par membre du CICG moins la part de commanditaires. Les membres du conseil d'administration conviennent que cela est intéressant et est à suivre. Le Carnaval informe qu'il est de son intention de produire un document en 2011. Son arrimage éventuel avec le présent projet n'est pas exclu à priori.

Pour le pilote, le coût arrondi vers le haut, est de 9 000 \$. Le Grand Défi est prêt à absorber la moitié du coût, soit 4 500 \$; la Banquise et le Carnaval sont d'accord pour assumer 900 \$ chacun. Reste le TREX, la GTCC et l'ACCGQ qui devront informer le président s'ils sont prêts à assumer chacun 900 \$. Il est convenu que si le pilote est produit et que sa diffusion entraîne des recettes, celles-ci seront divisées entre les membres au prorata de leur contribution à sa production.

6.2.3. Autre projet de pub commune : suivi

L'idée de produire une publicité télévisuelle avant les courses retient l'intérêt de la Banquise et du Grand Défi. Michèle Moffet vérifiera auprès de TVA et de RC le coût de telles publicités. Pierre de Savoye vérifiera par l'entremise du CLD de Portneuf la possibilité d'une subvention du Fond Régional de Développement. TREX pourra en faire autant dans sa région, si intérêt il y a.

6.2.4. Lancement de la saison : responsable, médias, médailles, tuques...

Éric Boudreau accepte la coordination de l'événement « lancement de la saison » selon la même formule que l'an dernier. Dates et heures demeurent à être validées, eu égard à la marée.

Michèle Moffet s'assurera d'un contact avec les médias dont ceux de Trois-Rivières.

Pierre de Savoye fera réaliser trois médailles et 20 tuques du CQCG

6.3. Règlement du dépliant

Sur proposition de Éric Boudreau, appuyé par Jean-Philippe Grenier, le Règlement du dépliant est adopté tel qu'en annexe.

7. Inscription en ligne

Le président informe les membres du conseil d'administration que le Système informatisé de Gestion de la Coupe des Glaces (SGCG) est prêt à opérer depuis le 1^{er} décembre. Cependant, le fait que les devis de course ne soient pas encore accrédités, retarde la mise en opération du système. De même, la feuille d'invitation à s'inscrire, destinée aux canotiers, n'est pas prête, l'information concernant le souper du Carnaval n'étant pas disponible. Les membres du conseil souhaitent une mise en ligne le 14 décembre ou sitôt que devis et feuille d'invitation soient confirmés.

Le président informe les membres du conseil qu'un identifiant et un mot de passe sera requis pour accéder au module d'inscription en ligne; ceux-ci seront disponibles sur l'intranet de l'ACCGQ.

Les organisations locales pourront importer une copie de la base de données, incluant des fonctionnalités d'accès aux données, via l'intranet du CQCG, en utilisant la procédure qui leur a déjà été communiquée.

Dans l'élaboration du SGCG, la société Éditechnique a procédé à un test de paiement via PayPal, au montant de 30 \$. Le président dépose une facture de remboursement de cette somme, incluant les pièces justificatives. Il dépose également une facture de la société WebTélécom.ca, qui a réalisé la programmation du SGCG.

8. Flambeau olympique

Au nom des membres du conseil d'administration, le président a transmis des remerciements à l'intention des personnes qui ont œuvré à la réalisation de cet événement qui n'a pu être réalisé à cause de conditions climatiques défavorables.

9. Formation aux sous-expérimentés

Le président dépose auprès des membres du conseil d'administration la correspondance qu'il a reçue de personnes intéressées à servir d'instructeur auprès d'équipes d'expérience insuffisante pour participer à une course.

Les membres du conseil d'administration, sur la recommandation d'administrateurs canotiers, conviennent d'approuver comme instructeurs les personnes suivantes : Pierre Pépin, Châtelaine Beaudry, Guy Gilbert, François Larochelle, Geneviève Larouche et Louise Anderson.

Les membres du conseil sont ambivalents quant à la relation à établir avec ces instructeurs. Il est convenu de demander conseil, à ce sujet, auprès de personnes compétentes.

Il est aussi convenu d'établir une liste des sujets théoriques et pratiques à être traités par l'instructeur. Pierre de Savoye et Yves Gilbert prépareront un projet en ce sens.

Lorsque conseil aura été obtenu et projet de liste rendue disponible, le président reviendra auprès des membres du conseil pour poursuivre et conclure l'avancement de ce dossier.

10. Commissaire à la Coupe des Glaces

Éric Boudreau propose aux membres du conseil d'administration d'évaluer la faisabilité d'un mode de pesée par suspension. Les membres du conseil sont d'accord.

Sur proposition de Jean Pelletier, appuyé par Jean-Philippe Grenier, messieurs Serge Bergeron et Guy Côté sont nommés Commissaire à la Coupe des Glaces. Le premier agira aux courses du Carnaval, de la Banquise et du Grand Défi; le deuxième aux courses de la Grande Traversée et du TREX.

Les membres du conseil conviennent que soit fabriquée deux bannières de 4' x 4', avec le logo du CQCG en partie supérieure et celui de Château Laurier en partie inférieure, à être affichée à chaque course, à proximité des tableaux de classement de la Coupe des Glaces, tel endroit étant à être déterminé par l'organisation locale. Michèle Moffet verra à faire réaliser la fabrication.

11. Nouvelles de l'ACCGQ

Yves Gilbert informe les membres de l'état des discussions avec l'Autorité Portuaire de Québec. À ce moment-ci, il y a toujours interdiction de circulation nocturne pour les canots à glace. L'ACCGQ n'entend plus être partie à un protocole avec l'APQ et suggère plutôt à celle-ci de s'entendre directement avec les canotiers intéressés à utiliser les facilités du port. Tout ceci reste à suivre...

12. Calendrier 2010

Le président rappelle aux membres du conseil d'administration, le calendrier prévu, lequel est modifié comme suit pour la production du dépliant et de l'affiche. :

Dépliant ET affiche :	début de conception (via Carnaval) :	1er septembre
	date dépôt première épreuve :	1er octobre
	date limite pour logos commanditaires :	23 octobre
	date limite épreuve finale :	20 novembre
	date mise en production :	15 décembre
	date de distribution :	21 décembre
Lancement de la saison :	date plan A :	mercredi 13 janvier
	date plan B :	mercredi 20 janvier
Dates des courses :	GTCC :	qualif. vendredi 29 janvier; course samedi 30
	CCCQ :	qualif. vendredi 5 février; course dimanche 7
	CBP :	course samedi 13 février
	D3R :	course samedi 27 février
	GDG :	course samedi 6 mars
Dates des prochaines rencontres :		
	janvier :	mercredi 13 ou 20
	mars :	mardi 23

13. Désignation d'une présidence...

Les membres du conseil d'administration conviennent de procéder le 23 mars à une redésignation des officiers de la société.

14. Varia

Aucun

15. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance à 21h05.

Pierre de Savoye
Président

Éric Boudreau
Vice-président

RÈGLEMENT du DÉPLIANT
(adopté par le conseil d'administration
le 8 décembre 2009, résolution 6.3)

1. Objectif du règlement :

1.1. Le règlement du dépliant a pour objectif de définir les principes encadrant la visibilité des commanditaires, avec comme premier souci l'équité entre les courses, eu égard principalement à leurs commanditaires.

2. Principes :

2.1. Les logos des commanditaires locaux sont disposés au bas de chaque volet;

2.2. une organisation locale peut avoir autant de logos qu'elle le souhaite, ceux-ci se partageant l'espace disponible au bas de son volet sur une hauteur semblable pour toutes les courses - ce qui implique que "plus il y a de logos, plus ils seront petits";

2.3. un des logos (le commanditaire majeur d'une course) peut être sur-dimensionné par rapport aux autres; chaque organisation locale peut le demander si elle le souhaite; ce sur-dimensionnement doit être semblable pour toutes les courses qui le souhaitent;

2.4. chaque organisation locale a le dernier mot sur la ou les photos qui apparaissent sur sa page, en autant que cela ne porte pas ombrage au commanditaire du Circuit;

2.5. le commanditaire du circuit a droit à son logo sur le volet frontispice du dépliant, d'une dimension inférieure au logo du Circuit, par au moins 10% et au plus 20%;

2.6. La page frontispice du dépliant présente en sus, le nom des courses; si le nom d'une course ne comporte pas le nom de son commanditaire principal, la mention « Une présentation de... » peut-être ajoutée sous le nom de cette course, pour identifier ce commanditaire principal.